

Assemblée générale ordinaire Association Suisse des Services des Sports Section Suisse Romande et du Tessin

**Le 12 juin 2019
Kaufmännischen Bildungszentrum Zug KBZ, Zoug**

Ordre du jour

1. Accueil
 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 6 mars 2018
 3. Rapport présidentiel
 4. Comptes de l'exercice 2018
 5. Budget de l'exercice 2019
 6. Admissions – démissions
 7. Elections statutaires
 8. Divers
-

1. Accueil

Mme. Stéphanie Schmutz, Présidente de l'ASSRT et Municipale de la Ville de Nyon en charge du Service des sports, manifestations et maintenance de la Ville de Nyon, ouvre la séance et souhaite à toutes et tous la bienvenue à cette Assemblée générale 2019.

Les membres du Comité de direction de la section Romande et Tessin sont présentés :

- M. Olivier Carnazzola, trésorier de l'ASSRT et chef du Service des sports de la Ville de Lancy.
- M. Sami Kanaan, Conseiller administratif (Ville de Genève) est excusé et remplacé par Mme Sybille Bonvin, cheffe du Service des sports de la Ville de Genève.
- M. Pierre-Olivier Nobs, Conseiller communal (Ville de Fribourg).
- Mme Odile Rochat, secrétaire général de l'ASSRT et chef du Service des sports, manifestations et maintenance de la Ville de Nyon.
- M. Oscar Tosato, Conseiller administratif (Ville de Lausanne) est excusé.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 6 mars 2018

Le procès-verbal est accepté, avec une absence, sans modification et avec remerciements à son auteur.

3. Rapport présidentiel

Mme Stéphanie Schmutz procède à la lecture du rapport présidentiel relatant les points forts de l'année 2018.

4. Comptes de l'exercice 2018

La présidente passe la parole à M. Olivier Carnazzola, trésorier, pour la présentation des comptes 2018.

Bilan au 31 décembre	2018	2017
	CHF	CHF
Actif		
Actif circulant		
Trésorerie	145'505	91'404
Créances	2'300	0
Actifs de régularisation	5'000	10'000
	152'805	101'404
Total de l'actif	152'805	101'404
Passif		
Capitaux étrangers à court terme		
Créanciers	35'400	0
Passifs de régularisation	2'776	2'876
	38'176	2'876
Capitaux propres		
Capital propre	98'528	76'906
Résultat de l'exercice	16'101	21'622
	114'629	98'528
Total du passif	152'805	101'404

Compte de résultat	2018	2017
	CHF	CHF
Produits		
Cotisations des membres	51'150.00	52'250.00
Redevance Sport-city	5'000.00	0.00
Inscriptions voyage d'étude	0.00	16'030.00
Total des produits	56'150.00	68'280.00
Charges liées à l'activité		
Cotisation ASSA	-35'400.00	-34'800.00
Frais voyage d'études	0.00	-19'290.57
Visite d'installations	-334.50	0.00
Total des charges liées à l'activité	-35'734.50	-54'090.57
Résultat brut	20'415.50	14'189.43
Autres charges		
Frais de communication et marketing	-1'457.20	0.00
Frais de l'assemblée générale	0.00	0.00
Frais de commission exécutive	-890.60	-420.00
Frais de comptabilité et de révision	-1'892.35	-2'075.00
Résultat avant intérêts	16'175.35	11'694.43
Frais de banque et commissions	-74.35	-72.10
Résultat net	16'101.00	11'622.33
Redevances 2014 et 2016	0.00	10'000.00
Résultat de l'exercice	16'101.00	21'622.33

Le rapport des réviseurs effectué par la Fiduciaire Heller SA à Nyon est présenté.

Les comptes 2018 ainsi que le rapport des réviseurs aux comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents. La décharge du Comité de direction est votée et également acceptée à l'unanimité des membres présents.

5. Budget de l'exercice 2018

Le Trésorier propose le budget 2018, qui présente un excédent de CHF 9'600.-.

<u>Produits</u>	<u>Budg.2018</u>	<u>Réel 2018</u>	<u>Budg.2019</u>
Cotisations des membres	51'150.-	51'150.-	52'400.-
Inscriptions voyage d'étude	-	-	37'500.- (50 x 750.-)
Sport-City	5'000.-	5'000.-	-
Total des produits	56'150.-	56'150.-	89'900.-
<u>Charges</u>	<u>Budg.2018</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Cotisations ASSS	35'400.-	35'400.-	36'400.-
Frais voyage d'étude	-	-	75'000.- (50 x 1'500.-)
Visite d'installations sportives	5'000.-	334.50	-
Frais organisationnels association (AG, comité, commission exécutive)	1'000.-	890.60	1'000.-
Frais de comptabilité et révision	2'000.-	1'892.35	2'000.-
Communication et promotion	3'000.-	1'457.20	1'000.-
Formation			2'000.-
Frais bancaires et commissions	150.-	74.35	150.-
Réserves			10'000.- (1*)
Total des charges	46'550.-	40'049.-	127'550.-
Bénéfice / excédent de charges	9'600.-	16'101.-	-37'650.-

(1*) : Réserves sur visites infrastructures 2020 : Lausanne 2020 JOJ, Championnat du monde de Hockey (ZH, Lausanne).

Le budget 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents.

6. Admissions - démissions

Les demandes d'admission suivantes sont présentées à l'assemblée :

- La Commune de Givisiez,
- La Commune de Morat,
- La Ville d'Onex,

- La Commune de Marly. Bernard Clerc, Conseiller communal prend la parole pour expliquer les motivations de la Commune.

Mme Stéphanie Schmutz souhaite à ces quatre nouveaux membres la bienvenue au sein de l'association et se réjouit de ces nouvelles adhésions, qui sont acceptées à l'unanimité des membres présents.

La démission de la commune du Chenit est annoncée.

7. Elections statutaires

8.1 Comité de direction

Selon les statuts, le changement de présidence de l'ASSRT intervient tous les 4 ans. Dès lors, depuis 2016 et jusqu'en 2020, c'est la Ville de Nyon qui assume ce rôle avec Mme Stéphanie Schmutz, Municipale en charge des sports, comme présidente de l'ASSRT.

Le Comité de direction se compose comme suit :

- Présidente : Mme Stéphanie Schmutz, Ville de Nyon
- Secrétaire : Mme Odile Rochat, Ville de Nyon, remplace M. Christophe Huybrechts qui a quitté ses fonctions de chef de Service à la Ville de Nyon
- Trésorier : M. Olivier Carnazzola, Ville de Lancy
- Membre : M. Sami Kanaan, Ville de Genève
- Membre : M. Oscar Tosato, Ville de Lausanne
- Membre : M. Pierre-Olivier Nobs, Ville de Fribourg

Il est rappelé que M. Sébastien Reymond, Secrétaire Général du Comité central de l'ASSS, coordonne les activités des différentes sections et assure le lien avec le Comité central.

Le Comité de direction est reconduit à l'unanimité.

8.2 Commission exécutive

La Commission exécutive, également approuvée à l'unanimité, se compose ainsi comme suit :

- Président : Mme Odile Rochat, présidente, Ville de Nyon, remplace M. Christophe Huybrechts qui a quitté ses fonctions de chef de Service à la Ville de Nyon
- Membre : M. Rolf Aeberhard, Ville de La Chaux-de-Fonds
- Membre : Mme Sybille Bonvin, Ville de Genève
- Membre : M. Julien Chevalley, Ville de Montreux
- Membre : M. Blaise Crittin, Ville de Sion
- Membre : M. Pierre Gisler, Ville de Fribourg
- Membre : M. Patrice Iseli, Ville de Lausanne
- Membre : M. Roberto Mazza, Ville de Lugano

8.3 Organe de révision

L'organe de révision, la fiduciaire Heller SA à Nyon, qui révise les comptes depuis 2016, est reconduit par un vote à l'unanimité des membres présents.

8. Divers

Aucun divers.